

R.U.P. : (Rassemblement universel pour la paix) : Comité suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 486

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bach, avocate, et M^{me} Eliane Brault, pour ne citer que celles-là. A plusieurs reprises aussi, des femmes ont été nommées rapporteuses, et nous nous souvenons du beau courage avec lequel notre amie, M^{me} Brunschwig, tint tête à une tempête soulevée à un Congrès du parti par son rapport contre les distillateurs d'eau-de-vie, si pittoresquement dénommés «bouilleurs de cru». Et il y a quelques jours à peine, à ce Congrès radical de Biarritz, qui a fait couler tant d'encre pour certains journaux, M^{me} Brunschwig encore vint, sous les applaudissements cette fois, rapporter sur son activité de sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale.

Chez nous, c'est à Saint-Gall, d'abord, puis à Berne, puis plus récemment dans le canton de Vaud, que le parti radical a accepté des femmes comme membres, mais en leur faisant, forcément, puisqu'elles ne sont pas électeurs, et ne peuvent pas, par conséquent, contribuer efficacement à ses campagnes politiques, une place plus ou moins en sous-ordre. Il est d'autant plus intéressant de relever la décision que vient de prendre le Bureau du parti radical lausannois d'admettre deux femmes parmi ses membres au même titre que les hommes. L'une de ces femmes serait, nous écrit-on, M^{lle} Quinche, avocate et présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage.

Toutes nos félicitations vont naturellement à cette dernière. Seulement... nous ne pouvons nous empêcher de poser une fois de plus la même question si fréquemment soulevée: n'est-ce pas là la politique de parti qui s'introduit dans notre mouvement suffragiste? et est-ce pour le bien de celui-ci? Les résultats de cette tactique en France pour l'avancement de la cause du vote des femmes en général sont-ils si probants qu'indépendamment de toute opinion politique personnelle, il faille nous en inspirer?...

Nous serons heureuse de connaître l'opinion de nos lectrices sur ce sujet important.

E. Gb.

Un cours de vacances féministe au bord du lac de Thoune

Le Cours de vacances, organisé cette année par l'Association suisse pour le Suffrage féminin de concert avec le Groupement «Femme et Démocratie» à l'Hôtel Seehof, à Hilterfingen,

a été essentiellement consacré à la question de la démocratie: ses principes, les dangers qu'elle court, ses adversaires, et par dessus tout les devoirs qu'elle impose à chacun, individuellement et collectivement. Et forcément, les discours d'ouverture des présidentes des deux Associations organisatrices: M^{me} Maria Fierz pour «La Femme et la Démocratie» et M^{me} Leuch pour l'Association pour le Suffrage, mirent aussi l'accent sur le sens profond que revêt pour la femme le principe de la démocratie, et l'idée de solidarité qu'elle suppose vis-à-vis de la collectivité.

Les six conférences publiques qui se succèdent durant cette semaine du 12 au 17 octobre traitèrent toutes ce même sujet sous des aspects différents. Le premier, M. le professeur Nabholz (Zurich) parla de *La Démocratie et de la liberté en Suisse*, combattant l'idée, malheureusement souvent exprimée maintenant, que la démocratie a fait son temps chez nous, et montrant comment l'expérience de près de cent ans de referendum manifeste presque toujours un très sûr instinct populaire. Sans chercher à dissimuler les ombres de ce système, M. Nabholz a affirmé que la Suisse ne saurait renoncer à la démocratie sans perdre sa raison d'exister comme Etat indépendant et souverain.

Nous avons beaucoup apprécié les considérations de M. le professeur de La Harpe (Neuchâtel) sur ce sujet: *Qu'est ce qui conduit un pays à la dictature?* Se basant sur une riche documentation historique — l'analogie est frappante entre les tyrannies de la Grèce antique et les dictatures actuelles — l'orateur a montré comment la dictature est une maladie politique, causée par la rupture d'équilibre économique qui a proliféré les classes moyennes d'autrefois, mais qui a aussi des causes d'ordre psychologique, analysées par lui avec beaucoup de clairvoyance. Le troisième conférencier fut le Dr. Hartmann (Bâle) qui apporta d'abondants détails sur le système démocratique et son fonctionnement dans les grands pays anglo-saxons; puis le matin suivant, nous eûmes le privilège d'assister à une double conférence, au cours de laquelle deux points de vue furent exposés par MM. Zschokke (Bâle) et Max Weber (Berne) sur *Les relations entre la liberté démocratique et notre économie publique actuelle*. La place nous manque malheureusement ici, même pour résumer ces deux remarquables exposés fortement documentés et pensés.

Les deux dernières conférences de cette série furent faites par des femmes. M^{me} Emilie Gourd, le chef infatigable du mouvement suffragiste en Suisse romande, parla avec une chaleur commu-

nicaive de *La responsabilité de la femme dans l'Etat démocratique*. Car, même dans nos Etats sans suffrage féminin, la femme possède des libertés et des droits précieux, dont une longue habitude l'empêche de réaliser toute la valeur: la liberté de conscience, la liberté de parole et de presse, la liberté d'association et de réunion, la liberté individuelle. En contraste frappant avec le libre exercice de ces droits, en contraste frappant aussi avec notre minorité politique, qui constitue une contradiction flagrante avec le principe de la démocratie, la conférencière cita l'exemple de dictatures progressistes, comme la Turquie ou prochainement la Perse, qui, au cours de révolutions ou de surprenantes évolutions, reconnaissent à la femme l'égalité avec l'homme, mais uniquement de par la grâce d'un dictateur et sans garanties démocratiques. Et c'est pour cela que la conférencière, dont pourtant chacun connaît les campagnes en faveur du suffrage féminin n'hésite pas à proclamer que ce n'est que dans une atmosphère de liberté que tout principe de droit peut se développer, répétant à ce sujet la magnifique exclamation de Vinet: *Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté, car la liberté, c'est la vie, et la servitude la mort*. Mais cette liberté, la femme, même sans droit de vote, a aussi le devoir de la défendre; et s'il y a de soi qu'elle le pourrait bien mieux si elle possédait ce droit, elle a vis-à-vis de la démocratie des responsabilités qu'elle ne peut éluder: responsabilité matérielle dans l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs de contribuable — un point devant lequel cesse souvent le patriotisme, tant masculin que féminin! responsabilité sociales entre tous les membres d'une même nation; responsabilité spirituelles par l'intérêt actif pour la chose publique, par le développement et l'élevation de sa propre personnalité. Car la démocratie est le régime des peuples évolués, et nous pouvons contribuer nous, femmes, à ce qu'il demeure celui de notre peuple suisse.

La digne conclusion de cette série de conférences fut apportée par M^{me} Maria Fierz (Zurich), qui parla de *La tolérance comme élément de liberté démocratique*. La démocratie — qui constitue selon la conférencière le plus haut principe de la vie collective de l'humanité — exige beaucoup de l'individu, et avant tout la tolérance à l'égard de l'opinion d'autrui, soit en quelque manière la capacité de se mettre à la place d'autrui. La femme, de par son don d'intuition est avant tout appelée à pratiquer la tolérance, que ce soit dans la famille, dans la vie publique, tant locale que cantonale, ou encore dans la politique extérieure. Que l'on se garde de confondre la tolérance avec la faiblesse, avec l'acceptation irréflective de toute théorie nouvelle: elle est bien davantage, de par un contrôle de soi-même librement consenti, la compréhension et le respect d'une mentalité étrangère, envers laquelle l'on ne peut ni ne doit ressentir aucune amosité.

La plupart de ces conférences suscitèrent des discussions animées, mais qui se maintiennent constamment à un niveau très élevé, tant intellectuel que moral (ceci sans doute grâce à la présence de plusieurs suffragistes de marque, qui d'habitude ne viennent plus à ces cours, mais qu'avait attirés cette année le sujet spécial de la démocratie). En outre, les exercices pratiques de présidence et d'élocution, comme les causeries faites par des «élèves» sur des sujets d'ordre social, moral ou éducatif, offrirent aussi matière à d'utiles et sérieuses considérations. Enfin, la propagande suffragiste dans les environs ne fut pas négligée, et les conférences de M^{mes} Leuch Vischer-Alioth et de M^{me} Gourd à Interlaken, à Spiez et à Thoune remportèrent un succès bien mérité.

Ajoutons que l'atmosphère de «vacances», si nécessaire aux promenades et excursions en commun et à la joie des relations personnelles, fut favorisée par un temps à souhait, rayonnant sur la splendeur du lac bleu, des cimes blanches et des forêts empourprées par l'automne. L'hôtel Seehof, si connu des féministes suisses, facilita le séjour de chacune en lui offrant ce confort familial qui lui est propre; et d'amicales rencontres ajoutèrent à l'attrait de cette semaine. Les suffragistes de Thoune nous invitèrent à un thé dans leur charmant restaurant, au cours duquel M^{me} Elisabeth Muller, l'auteur de livres d'enfants si aimés en Suisse allemande, nous lut quelques fragments de ses œuvres. De son côté le Cours de vacances organisa comme chaque année une soirée au Seehof, qui fut égayée par une tombola, et par d'amusantes productions en français et en allemand. Et lorsque le Guignol antiféministe, qui se produisit sur un théâtre de marionnettes, fut sauvé par l'amour de sa femme, qui n'avait cessé de mépriser, de l'enfer où l'enfermaient le diable et une sorcière, nous nous sommes demandé si, peut-être, notre pauvre peuple suisse masculin, à force d'être maltraité par des diables et des sorcières de tout ordre, ne finirait pas, en nous appelant au secours, nous pauvres femmes suisses, à nous reconnaître notre droit de vote que nous avons bien mérité par de longues années de patience!...

(Librement adapté de l'allemand.)

E. A.

Les femmes et la Société des Nations

(Suite de la 1^{re} page)

Nationalité de la femme mariée

En voyant figurer de nouveau cette question à l'ordre du jour de l'Assemblée de 1936, plusieurs, parmi les féministes réunies à Genève, se demandèrent si les luttes épiques de jadis allaient recommencer! Il n'en était rien, et M. Gajardo, le représentant du Chili, désirait surtout attirer l'attention des gouvernements sur les dispositions de la Convention sur la nationalité signée à Montevideo en 1933. Celles de ces dispositions concernant la naturalisation étant tout à fait conformes à celles que préconise notamment notre Alliance internationale, il nous paraît intéressant de les reproduire ici.

Art. 5. — La naturalisation ne confère la nationalité qu'à la personne naturalisée; la perte de la nationalité, sous quelque forme qu'elle se produise, n'affecte que la personne qui l'a subie.

Art. 6. Ni le mariage, ni la dissolution n'affectent la nationalité du conjoint ou de leurs enfants.

La propagande moderne pour la paix

Le dernier jour de la session, la doyenne des femmes déléguées, M^{me} Forchammer (Danemark) a présenté, avec l'appui de sa collègue suédoise, M^{me} Hesselgren, une résolution, qui, un peu modifiée par des amendements britanniques, met l'accent sur ce que nous n'avons cessé de demander, soit l'utilisation des moyens modernes (films, photographes, Radio, etc.) pour faire mieux connaître et par conséquent mieux comprendre l'œuvre de la S. d. N. et, tout spécialement maintenant, servir mieux ainsi la cause de la paix. Toutes celles et tous ceux qui sont appelés à parler sur l'œuvre de la S. d. N. sont en effet frappés de l'ignorance qui régnait encore à cet égard dans de trop nombreux milieux, et de l'urgente nécessité d'intensifier, par le contact avec l'opinion publique, cette conception de la collaboration internationale.

Et la Suisse?...

Si nous nous permettons en terminant de poser cette question tant soit peu indiscrète, c'est parce que nous avons été frappés du silence complet et total de nos représentants officiels dans tous les débats sur des questions telles que la traite des femmes ou la protection de l'enfance. La raison en est bien simple: plusieurs de ces messieurs étaient absents, retenus à Berne par leurs devoirs de parlementaires, puisque la session du Conseil National coïncide de bien fâcheuse façon avec celle de la S. d. N., et ceux qui avaient seuls la tâche de nous représenter à Genève, ne pouvant pas forcément se trouver dans toutes les Commissions à la fois, ont couru à ce qu'ils estimaient le plus pressé. C'est ainsi que M. Gorgé, du Département politique fédéral, après avoir présenté un rapport apprécié sur la question de l'opium, a disparu ensuite si bien que l'on a discuté des heures durant sur le relèvement des prostituées, la police féminine, les sanctions à appliquer aux souteneurs, la protection de l'enfance, le cinéma, le placement familial, etc., etc., devant la chaise vide ou devant des témoins silencieux de notre pays. N'aurions-nous pas eu, nous, Suisses, qui nous vantons souvent de notre activité sociale développée, quelques éléments à apporter à ces débats? et s'il est difficile de trouver des délégués masculins qui s'y intéressent suffisamment pour y consacrer de leur temps... le remède ne serait-il pas bien simple?...

Lors d'une récente séance de l'Association genevoise pour la S. d. N., il nous a été assuré par une personnalité spécialement compétente que M. Motta ne serait point ennemi d'une présence féminine dans notre délégation: à bon entendre salut!

E. Gb.

R. U. P.

(Rassemblement Universel pour la Paix)

Comité Suisse

Le Comité suisse du R. U. P., auquel adhèrent un bon nombre d'organisations féminines de notre pays, s'est définitivement constitué à Zurich le 26 septembre. Chose intéressante pour nous, il a mis à sa tête un président et une présidente! Le président est M. Kuenzi, président du groupe de Bienne de l'Association suisse pour la S. d. N.; la présidente, M^{me} Eichenberger (Zurich), membre du Comité de l'Union suisse des Instituitrices. Cette égalité dans la direction de ce mouvement est d'heureux augure. La liaison entre le Comité suisse et le Comité du R. U. P. est assurée par M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N.

Une grande tâche d'organisation et de coordination des différents mouvements pacifistes, en même temps qu'une œuvre d'éducation, s'impose à ce Comité suisse. Pour ce faire, des groupes sont en fondation dans plusieurs villes, de l'activité desquels nous espérons pouvoir donner fréquemment des nouvelles à nos lectrices.

Le groupe de Zurich semble devoir être déjà le mieux organisé de tous, mais d'autres sont en



Photo Senn, Berne

Cliché Mouvement Féministe

Une „récréation“ au Cours de Vacances d'Hilterfingen.

pushent et nous pouvons les sentir. Même l'odeur d'un légume qui pousse nous fait du bien.»

La suite du parcours: Alaska, Kamchatka, Japon, réserve à nos voyageurs des dangers mortels, de longues heures d'angoisse.

«Une vague de peur, comme une douleur terrible, m'enveloppa, réduisant en cendres des mots dépourvus de sens: courage, orgueil et possession de soi. Puis, une remontée affolante à vous retourner le cœur.»

Chapitre palpitant d'un bout à l'autre. Parmi les suivants, celui qui est intitulé *Un fleuve* se détache avec une vigueur particulière. C'est une étude magistrale, qui permet au profane de saisir mieux qu'aucune description n'a jamais su le faire, comment «le monde vu de haut» se modifie, se transforme sous le regard. Et c'est aussi une sorte de personification des grands cours d'eau, «les seuls aspects physiques du monde qui soient complètement à leur avantage vus du haut des avions».

Les chapitres intitulés *Inondations* et *Dans le Yangtsé* rappellent à nouveau — et avec quelle force! — que l'aviation n'est pas un sport tout de plaisir. Les incidents périlleux, une fois de plus, vous font battre le cœur: La voix de mon mari m'arriva brutalement du poste d'avant. Je grimpai au-dehors. Rien ne pouvait plus nous sauver maintenant. Nous étions déjà de biais, nous tournions rapidement.

— Sautez! —
«Je regardai le courant boueux du Yangtsé...» Ici, les curieuses réflexions, toutes d'ordre pratique, qui occupent son esprit durant la seconde du saut, puis, tandis qu'elle crache l'eau du fleuve, la bonne humeur revient:

«Et pendant trois semaines, pensai-je, j'ai pris soin de me laver les dents avec de l'eau bouillie!»

Les pages finales sont intitulées: *Nous voulons de nouveau*. Tout soutenu des dangers passés, toute crainte de dangers futurs bannis, Mrs. Lindbergh se livre à la joie, à la magie de l'aviation, cette magie qu'elle s'est complue à dépeindre maintes fois, et qui vaut la peine de s'exposer, de trembler, de souffrir:

«Je pouvais rester assise, parfaitement tranquille, et laisser le bruit du moteur me recouvrir comme une musique. Frémissante sur son petit thème monotone, la vibration de l'appareil chantait sous mes pieds, dans le creux de mes reins. Elle absorbait le désir d'activité qui existait en moi, et c'était aussi satisfaisant qu'un bon feu dans la cheminée ou la pluie sous le toit.»

En compagnie d'Anne Lindbergh, on ne cesse pas d'être sous le charme, on vit double, on se renouvelle. C'est que son livre donne à chaque page la sensation même de la vie; c'est que l'humour, ou tout simplement la bonne grâce, la saine gaieté en jaillissent comme d'une source fraîche intarissable; c'est qu'on y sent toujours un équilibre parfait entre l'intelligence et le cœur, si bien qu'en fin de compte, on demeure perplexé à se demander qui l'on aime davantage: la femme ou l'écrivain. Il convient aussi d'ajouter que la forme française de cet ouvrage (nous n'avons pas eu l'occasion de voir l'original anglais) ne fait à aucun moment l'effet d'un vêtement d'emprunt; c'est une traduction, ou mieux, une adaptation excellente.

M.-L. PREIS.

train de se constituer à Winterthour, à Bienne, à Lausanne, à Bâle. A Genève, un souper très cordial réunit l'autre semaine les membres adhérents et les sympathisants du groupement local avec le président central, et une discussion animée s'engagea ensuite sur les projets d'activité pour cet hiver.

La Conférence des présidentes de l'A.S.S.F.

Comme chaque année, nos présidentes de Sections locales et cantonales suffragistes, accompagnées par des membres de leurs Comités, se sont rencontrées, à Berne, le 18 octobre. Ces réunions qui sont devenues une agréable tradition représentent pour chacune des participantes une prise de contact encourageante pour le travail de l'hiver. Les deux présidentes de cette Conférence M^{lles} Kammacher (Montreux) et E. Sulzer (Thurgovie) avaient su élaborer un programme aussi riche qu'intéressant, dont chaque point suscita une discussion animée.

Nous entendîmes d'abord M^{me} le Dr. Schultze-Bascho (Berne) parler de *La stérilisation et de la réglementation des naissances*. Exposé d'une haute compétence et plein de compréhension pour les misères de la femme. La stérilisation, intervention définitive et très délicate, ne devrait être pratiquée, chez les femmes, qu'à partir de l'âge de 35 ans, après le 2^e ou 3^e enfant, seulement dans les cas urgents, lorsque des maternités répétées mettent la vie ou la santé de la mère en danger, et, bien entendu, avec le consentement des deux conjoints. Au cours de la discussion l'on insista très fortement sur l'abus de pouvoir, qui fait si souvent pratiquer la stérilisation sur la femme, alors que ce serait l'homme qui devrait être l'objet de cette opération: voyez par exemple le cas d'un mari alcoolique dont la femme est en bonne santé. La tâche est urgente pour les femmes de lutter contre cette pratique trop répandue s'inspirant d'une double morale. La stérilisation des anormaux et des faibles d'esprit ne constitue pas un problème moins délicat ni moins importants. Elle devrait être pratiquée sur la demande des intéressés, et, si ceux-ci sont incapables de discernement, sur la demande des autorités tutélaires. On sait qu'une loi, unique au monde, dans le canton de Vaud et le droit coutumier du canton de Zurich permettent d'empêcher la naissance d'enfants dégénérés.

L'A. S. S. F. a organisé, il y a quelques mois, un concours parmi la jeunesse, sur cette question: *Comment gagner la jeunesse au Suffrage féminin?* M^{me} de Montet, chargée d'analyser les travaux primés, nous présenta en un tableau vivant l'opinion des jeunes sur ce point. Comme cette exposé paraît dans un des prochains numéros de ce journal, nous nous bornerons aujourd'hui à signaler l'intérêt de la discussion qui s'engagea sur cette propagande auprès de la jeunesse, si difficile à gagner à notre cause.

L'après-midi, M^{lles} Dora-Schmidt, adjointes à l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers, et du travail, parla du problème de nouveau si ac-

tuel de la protection du travail à domicile. Après avoir énuméré tout ce qui a été fait jusqu'ici pour empêcher l'exploitation des travailleuses à domicile, la conférencière nous entretint de la prochaine loi, qui doit, enfin, apporter une réglementation uniforme à ces conditions de travail, souvent déplorables. Ici aussi, un prochain article renseignera plus en détail les lecteurs du *Mouvement*.

La séance se termina par quelques communications de la présidente centrale, qui apporta plusieurs suggestions utiles pour le travail de cet hiver. Il fut entre autres proposé d'organiser des séances d'études sur nos principaux problèmes d'économie politique, tels, par exemple, la réglementation des alcools, l'approvisionnement du pays en céréales et le prix du pain, la dévaluation et le contrôle des prix, les exportations et les importations, le budget fédéral et les subventions, etc. Questions qui nous préoccupent peut-être moins que celles d'ordre social, mais qui doivent pourtant commencer à nous intéresser sérieusement, puisque l'économie domestique est si étroitement liée à l'économie nationale.

Une proposition de Bienne fut aussi très appréciée, soit que les sections fassent des démarches auprès de la direction des écoles supérieures de jeunes filles, afin qu'une heure de la dernière année des études soit consacrée à l'histoire du mouvement féministe. Trois écoles supérieures de Bienne ont déjà introduit cette innovation: cette requête aurait-elle aussi dû succéder ailleurs?

On apprît enfin, avec grand plaisir, que le Comité de l'Alliance internationale pour le suffrage féminin se proposait de siéger, en février prochain, dans une de nos villes suisses, et d'organiser à cette occasion cette Conférence d'études dont il est question plus haut. Souhaitons plein succès à ces manifestations. La préparation en a été confiée par l'Alliance internationale à Miss Heneker, déjà connue chez nous comme organisatrice internationale de la Fédération des femmes dans les professions, qui, pour se familiariser avec notre mouvement suffragiste suisse, assista au cours de vacances de Hilterfingen et à la Conférence des présidentes. Souhaitons aussi que cette session en perspective apporte une nouvelle impulsion et des forces décuplées à notre mouvement.

Un dîner en commun fut une agréable diversion à ces séances remplies, et permit aux présidentes de s'entretenir de leurs intérêts communs et d'échanger leurs expériences. Nous avons de nouveau toutes sept, en nous séparant, combien il était nécessaire de pouvoir nous rencontrer ainsi, au début de chaque exercice, afin de discuter des problèmes actuels, et nous remercions cordialement les deux organisatrices de cette Conférence si particulièrement réussie.

V.-K.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

cifistes et féministes internationales, a eu l'excellente idée de convoquer dignement tous ses amis à un lunch en l'honneur de Miss Violet Oakley.

Très connue aux Etats-Unis comme peintre de fresques, décoratrice notamment de l'Hôtel de Ville de Philadelphie, Miss Oakley, qui est aussi portraitiste de talent, avait, au cours de précédents séjours à Genève, exécuté une soixantaine de portraits de personnalités politiques internationales. Le but de sa visite à Genève cette année était d'offrir les originaux de ces portraits à la bibliothèque de la S. D. N., ce dont le Dr. Sevensma, bibliothécaire en chef, tint à la remercier chaleureusement quand l'heure des discours sonna. Miss Oakley, ensuite, parla elle-même de façon émouvante de sa foi dans l'œuvre de la S. D. N., qu'elle rattacha à la conception d'un «Parlement des Nations» tel que se le représentait, en 1893 déjà, le grand Quaker américain, William Penn, et l'expression de cet idéalisme wilsonien fut infiniment réconfortant pour ceux et celles auxquels les décevantes réalités de l'heure actuelle ont enlevé, hélas! bien des illusions...

Une visite aux dessins et aux reproductions des peintures de Miss Oakley termina cette manifestation en l'honneur d'une artiste, qui met tout son art au service de son idéal. M. F.

La protection de la famille.

Très préoccupés de ce que l'on pourrait appeler «la crise de la famille», plusieurs Sociétés bernoises à but d'utilité publique ou à programme économique ont organisé, de concert avec la Fédération des Sociétés féminines bernoises et diverses autres Associations, un Cours sur la protection de la famille, dont le *Mouvement* a publié le programme détaillé.

Des conférenciers compétents ont étudié les causes qui tendent à la destruction de la famille et ont montré les moyens de parer à ce danger. Ce qui menace actuellement la famille étant d'ordre économique et spirituel, c'est donc à des re-



Séance du Comité Central.

Une journée étant tout juste restée libre entre la clôture du Cours de vacances d'Hilterfingen et la Conférence des Présidentes à Berne, la présidente de l'A. S. S. F. en profita pour y intercaler la séance d'automne du Comité Central. L'on vécut donc ainsi, plusieurs jours durant, dans une atmosphère suffragiste faite à souhait pour faciliter le travail.

Et celui-ci fut intense, car l'ordre du jour du Comité Central était forcément très chargé après l'interruption de son activité pendant les vacances d'été. Il faut dire aussi que le projet nouvellement écloso de l'Alliance Internationale d'organiser sa prochaine Conférence d'études à Zurich nécessita un long et intéressant échange de vues. Miss Heneker d'une part, M^{lles} Stockmeyer, présidente de l'Union féministe de Zurich de l'autre, ayant assisté à toute cette partie de la séance d'après-midi. Et la nouvelle de cette Conférence fut spécialement bienvenue, comme une réponse aux tristes constatations faites au début de la séance sur la langueur dans laquelle végètent plusieurs petites Sections suffragistes isolées, auxquelles il est indispensable d'insuffler une nouvelle ardeur.

C'est dans la même intention d'ailleurs que le C. C. examina encore différentes suggestions d'activité dont quelques-unes devaient être reprises le lendemain à la Conférence des Présidentes. Il régla aussi toute une série de questions d'administration intérieure en suspens depuis la dernière Assemblée générale, et établit ses relations avec un certain nombre d'organisations auxquelles il lui avait été demandé d'adhérer: de ce nombre sont le R. U. P. suisse, après que M^{lles} Stockmeyer eût présenté un rapport très détaillé sur le Congrès de Bruxelles, et le Comité d'Entente des Organisations nationales suisses, duquel il a déjà été question ici même. Puis, M^{lles} Gourd fournit des renseignements complémentaires sur les divers questionnaires envoyés par l'Alliance internationale relativement aux enquêtes de la S. D. N. et du B. I. T. sur le statut de la femme, et la Présidente donna connaissance des requêtes et pétitions adressées au Conseil Fédéral dans le courant de l'été, et dont plusieurs ont été publiées ici même: protestation contre l'augmentation du prix du beurre, pétition demandant que des femmes fassent partie des Commissions de contrôle des prix, des Commissions de programmes de la Radio, etc., etc. et auxquelles hélas, toutes les réponses faites ont été à peu près dilatoirement négatives...

La prochaine séance du Comité Central aura lieu en janvier à Baden, en conformité avec la décision prise de siéger dans les unes ou les autres des villes où l'A. S. S. F. compte des Sections, ceci pour pouvoir mieux établir un con-

trôle des prix, des Commissions de programmes de la Radio, etc., etc. et auxquelles hélas, toutes les réponses faites ont été à peu près dilatoirement négatives...

Il en est de même de la lutte contre les divers fléaux sociaux, et il faut spécialement mettre l'accent sur la formation ménagère de la femme, comme sur la préparation des parents à leur tâche éducative. Le sentiment de la valeur de la vie de famille doit être renforcé de façon à pouvoir contrebalancer l'attrait fâcheux des multiples occasions de dispersion et de gaspillage moral qu'offre trop souvent la vie moderne.

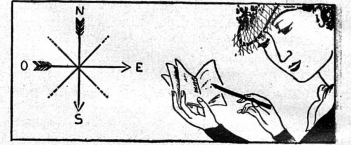
L'on ne peut que souhaiter que ces conclusions et ces vœux trouvent de l'écho auprès de tous ceux, autorités, groupements et particuliers, qui s'intéressent à la protection de la famille.

(Communiqué)

N. D. L. R. — *N'est-il pas à regretter qu'à côté des choses excellentes qui ont été dites, personne dans ce Cours, organisé cependant par toutes les Sociétés féminines du canton de Berne n'ait élevé la voix sur toutes les mesures d'ordre législatif ou administratif concourant au bien de la famille? L'on oublie beaucoup trop souvent chez nous ce que pourrait, ce que peut dans d'autres pays, la femme élue et éligible pour la protection de la famille, et nous avons ne pas comprendre que, dans une réunion comme celle dont nous rendons compte, cet aspect du problème n'ait pas été envisagé.*

tact avec elles. Et la Section de St-Gall a déjà invité l'Assemblée générale pour 1937.

Disons encore qu'au début de la séance, le Comité Central avait constitué son Bureau, parmi les membres élus à l'Assemblée de Montreux, en désignant M^{me} Studer (Winterthour) comme vice-présidente, M^{lles} S. Bonard (Lausanne) comme secrétaire, et M^{lles} Grütter (Berne) comme trésorière. Et un message fut envoyé à M^{lles} Dutoit, membre d'honneur, malheureusement retenue chez elle par la maladie. E. Gb.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 31 octobre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Assemblée annuelle de délégués de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage, 14 h. 15, à la pâtisserie Landry, Terreaux, 8. 1. Rapports divers et opérations statutaires. — 2. Revision de l'art. 208 du Code pénal neuchâtelois. — 3. Propositions de l'Union Féministe de Neuchâtel: a) Instruction civique des jeunes filles; b) Notre présence au Grand Conseil. 4. Affaires diverses en cours. — Thé après la séance.

Lundi 2 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (Thé suffragiste): *La dévaluation du franc suisse*, causerie par M. Ed. Bordier, banquier. Questions et réponses.

Id. id. Association genevoise des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: *L'éducation des jeunes et la collaboration internationale*, causerie par T. S. F. par M^{me} Emery.

Id. NEUCHÂTEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: *Qu'est-ce que l'argent?* première leçon du Cours donné par M^{lles} Anna Martin, secrétaire générale de la Coopérative de cautionnement «Saffa». (Le cours: 2 fr.; une leçon: 1 fr.)

Mercredi 4 novembre:

LAUSANNE: Association agricole des femmes vaudoises, Salle du Valentin, dès le matin: Thé-vente, goûters vaudois, et produits campagnards.

Vendredi 6 novembre:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30. Séance mensuelle: *La copie d'instruction civique; faut-il toucher aux leçons d'ouvrage?* causerie par M^{lles} J. Friedli, ancienne institutrice.

Samedi 7 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Pâtisserie Landry, 8, Terreaux, 15 h.: Séance de Comité. — 16 h.: Cours d'instruction civique par M. Bonny, inspecteur des écoles primaires du canton. Invitation à tous.

Id. GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: *Un voyage aux Antilles*, causerie avec projections lumineuses par M^{me} Renée Durward.

Lundi 9 novembre:

GENÈVE: Association des Femmes universitaires, Radio-Genève, 18 h.: *La littérature enfantine et la paix*, causerie par T. S. F. par M^{lles} Bl. Weber.

Id. NEUCHÂTEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: *Placements et gestion*, 2^e leçon du cours donné par M^{lles} A. Martin. (Voir plus haut.)

Vacances à Vermala

sur SIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

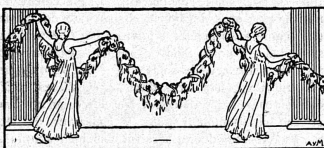
Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

Les
LONGEOLLES
GENEVOISES
des
Laiteries Réunies
sont reconnues excellentes

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER



A travers les Sociétés

Foyer des Etudiantes (Genève).

Au début du semestre universitaire, rappelés que le Foyer des Etudiantes, fondé en 1910 par la Fédération des Associations chrétiennes d'Etudiantes, met ses locaux, situés avenue H. Duntant, 20, à la disposition des étudiantes (étudiants admis) fréquentant les établissements d'instruction supérieure à Genève: Université, Institut J.-J. Rousseau, Ecole Sociale, Ecole des Beaux-Arts, Conservatoire.

Ce Foyer est un club ouvert aux étudiantes de toute nationalité, de toute opinion philosophique et religieuse. Les étudiantes y trouveront des salles d'étude et de réception, ouvertes tous les jours de 8 à 22 heures, une bibliothèque, un piano, des machines à écrire et à coudre, et du thé à 16 heures. Des renseignements sont donnés concernant la vie de l'étudiante à Genève (échange de leçons de langues, cours, adresses de chambres et de pensions, sports, leçons, etc.).

Suivant les désirs exprimés par les étudiantes, des causeries et discussions seront organisées. Il est prévu des rencontres amicales les dimanches de 16 heures.

Dans la même demeure, la Maison des Etudiantes reçoit quelques pensionnaires. Pension complète et repas séparés.

Hommage à un artiste.

Le Comité International féminin pour la paix et le désarmement, qui constitue à Genève un centre de ralliement pour toutes les activités pa-